

Affiche n°4 : Histoire des institutions de la V^o République

Depuis quand la Vème république a-t-elle démarré ?

La Vème République a été mise en place en 1958, à l'initiative de Charles de Gaulle. Elle a donc déjà presque 60 ans. Mais ce n'est pas la plus longue de l'Histoire puisque la III^o République a duré 70 ans (de 1870 à 1940)



Charles de Gaulle, fondateur et premier Président de la V^o République

Les Républiques précédentes :

- 1792-1804 : Première République
- 1848-1852 : Seconde République
- 1870-1940 : Troisième République
- 1946-1958 : Quatrième République
- Depuis 1958 : Cinquième République

Qui a été président durant la Vème République ?

Les présidents de la Vème république sont :

Charles de Gaulle de 1958 à 1969 (réélu en 1965)

Georges Pompidou de 1969 à 1974

Valéry Giscard D'Estaing de 1974 à 1981

François Mitterrand de 1981 à 1995 (réélu en 1988)

Jacques Chirac de 1995 à 2007 (réélu en 2002)

Nicolas Sarkozy de 2007 à 2012

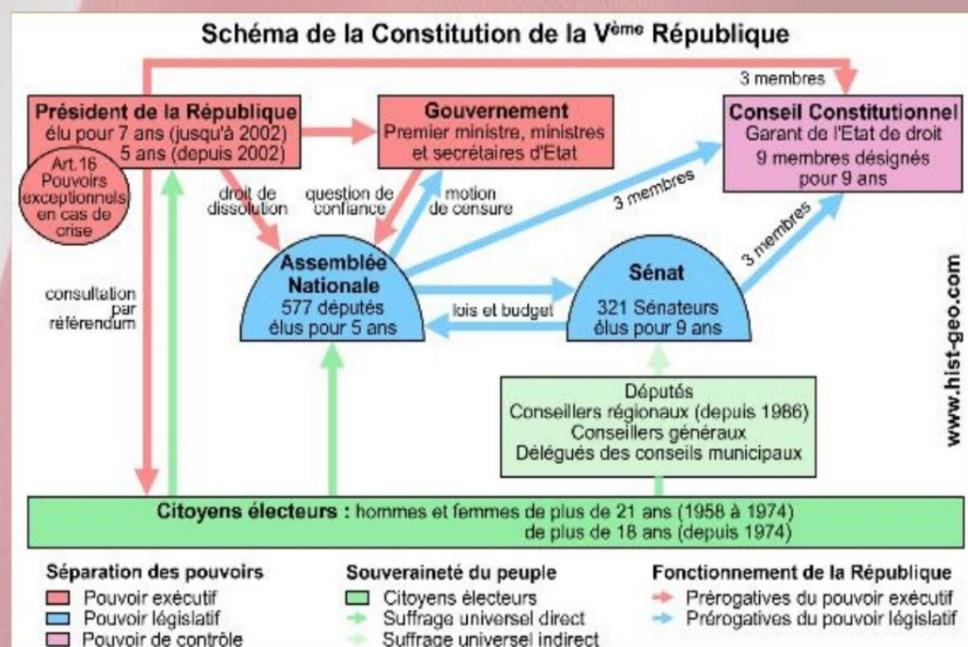
François Hollande de 2012 à 2017

Charles De Gaulle	Georges Pompidou	Valéry Giscard d'Estaing	François Mitterrand	Jacques Chirac	Nicolas Sarkozy	François Hollande
1890 - 1970	1911 - 1974	1926 -	1916 - 1996	1932 -	1955 -	1954 -

Le Président élu le 7 mai 2017 sera donc le huitième président de l'histoire de la V^o République.

Quelles ont été les grandes modifications dans la constitution* depuis 1958 ?

- Jusque 1962, Le président est élu par un groupe d'environ 80 000 grands électeurs. En 1962, une réforme prévoit que le Président sera élu au suffrage Universel Direct*.
- Les citoyens électeurs de 1958 à 1974 étaient les hommes et femmes de plus de 21ans. En 1974, l'âge de la majorité est passé à 18 ans.
- Les conseillers régionaux ont été élus pour la première fois en 1986.
- Une réforme de la Constitution en 2000 modifie la durée du mandat du Président qui passe à 5 ans (quinquennat) contre 7 ans (septennat) jusqu'alors.
- La loi du 6 juin 2000 sur la parité cherche à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives en modulant l'aide publique aux partis politique en fonction de leur respect de l'application de la parité dans la présentation des candidats aux élections.



Lexique :

- * Constitution : Texte de loi fondamentale qui définit l'organisation des pouvoirs dans un Etat.
- * Suffrage Universel Direct : Mode de scrutin où les citoyens sont appelés à voter directement pour un candidat.
- * Quinquennat : Mandat d'une durée de 5 ans.
- * Septennat : Mandat d'une durée de 7 ans.